

## Le titre, le type et le nom

Note sur le titre comme indicateur de genre littéraire : examen d'une hypothèse bergsonienne

Pierre-André Taguieff

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/3489>

DOI : [10.4000/praxematique.3489](https://doi.org/10.4000/praxematique.3489)

ISSN : 2111-5044

### Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1987

Pagination : 47-58

ISSN : 0765-4944

### Référence électronique

Pierre-André Taguieff, « Le titre, le type et le nom », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 8 | 1987, document 3, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/3489> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.3489>

---

Pierre-André TAGUIEFF  
URL " Lexicologie, textes politiques "  
INALF/CNRS, ENS Saint-Cloud.

LE TITRE, LE TYPE ET LE NOM

(Note sur le titre comme indicateur de genre littéraire :  
examen d'une hypothèse bergsonienne)

suivi de

PROBLEMES D'UNE THEORIE DU NOM PROPRE

Ces deux textes, rédigés en 1976-1977, ont d'abord valeur de témoignage : ils sont l'épreuve, de l'intérieur, des limites insurmontables d'une problématique de type structuraliste face à certains faits de langue et de discours. Le nom propre, en particulier, nous était apparu inabordable dans le cadre de la théorie structurale du signe linguistique, sans engendrer des apories. Cependant, en dépit des difficultés théoriques rencontrées, malgré des obstacles méthodologiques qui semblaient alors incontournables, ces textes indiquent certaines des voies qui seront suivies dans la période post-structuraliste. La réflexion sémio-linguistique sur l'une des questions relevant de la théorie des " parties du discours " nous apparaît, plus de dix ans après, comme l'occasion d'esquisser une métaphysique du langage, réactivant, autour de la question de la référence à l'individuel, les vieux problèmes des rapports entre l'universel, le particulier et le singulier.

C'est dans le cours d'une recherche sur les problèmes croisés du nom d'auteur, du titre et des noms actoriels que nous avons relu certaines remarques formulées par Bergson dans Le Rire, à propos de la différenciation des genres dits " tragique " et " comique ". Précisons, avant d'aborder notre analyse des suggestions théoriques offertes par le texte bergsonien - analyse qui se veut reprise systématisante de notations dispersées -, que la théorie bergsonienne du " mot ", du moins dans les trois articles de 1899 dont le recueil constituera Le Rire, cette théorie se déploie selon le double recours au modèle de l'étiquetage et à la fonction pragmatique (au sens de Peirce-James, et non de Morris-Carnap) : les " mots " sont des " étiquettes collées " sur les choses et ne notent de celles-ci que " les fonctions les plus communes " ainsi que " les aspects les plus banals " (Le Rire, p.117). Les mots sont définis comme termes génériques auxquels

échappe l'individuel, ce qui institue une rupture apriorique entre discours et singularités empiriques. La fonction symbolique réalisée par le " mot " est l'effet de sa puissance de généralisation qui répond à une " tendance ", issue du " besoin "(R., p.117), visant à accroître notre emprise sur les choses, plutôt qu'à nous faire coïncider avec leurs essences singulières. Or l'originalité référentielle du nom propre tient justement à ce qu'il ne fonctionne pas selon cette double finalité généralisante et utilitaire : " les mots (à l'exception des noms propres) désignent des genres " (R., p.117). Statut d'exception du nom propre, en ce qu'il ne vaut pas comme indicateur de classe. Ajoutons qu'il semble même détenir, selon Bergson, l'exclusivité de la référence directe aux individualités personnelles (R., pp.12 et 117), constituant l'unique catégorie de termes linguistiques non génériques (1).

Venons-en maintenant à l'analyse des hypothèses théoriques touchant la différence du " comique " et du " tragique ", au niveau du titre. La question est de définir le " vice comique ". Pour ce faire, Bergson pose une fonction de simplification s'appliquant au " sujet " comique, et avance la définition suivante : " le vice qui nous rendra comiques est (...) celui qu'on nous apporte du dehors comme un cadre tout fait où nous nous insérerons " (R., p.11). Ce qui institue un sujet individuel comme comique, c'est une " raideur " qui lui est imposée, c'est là tout le contenu du " vice " singulier provocateur de comique.

Prospectons maintenant le champ empirique des comédies " classiques ", et arrêtons-nous à leurs titres : elles portent souvent " un nom commun ", remarque Bergson (R., p.12), disons plus précisément une description définie universalisée, du type : " Dét + SN " au plan de surface : " l'Avare " ou " le Joueur ", dont la structure logique sous-jacente pourrait être formulée en termes prédicatifs comme : " le x tel que f(x) ". Le problème est de savoir si le titre recouvre un " terme singulier " ou un " terme général " au sens de Quine (1950, §39, p.230 sqq.) : un " terme singulier " réfère à un unique individu qu'il identifie dans sa singularité(cf. J.-Cl. Pariente, 1973, p.60), et figure à des emplacements tels qu'il peut être remplacé par des variables (x, y, ...) ou par des pronoms. Il est facile de repérer l'ambiguïté logique d'un titre tel que " l'Avare ", pour ce qu'il se peut interpréter soit comme référant cataphorique (2) d'un être individuel construit dans le texte ainsi titré, soit comme indicateur d'une classe définie, celle des " x qui sont avares ". Statut logique de premier

abord opaque, ce qui nous fait demander pourquoi sont employés de tels syntagmes nominaux plutôt que des noms de personnes, plus précisément les noms propres de tel ou tel personnage principal. La réponse de Bergson est que " le personnage central, invisible et présent, auquel les personnages de chair et d'os sont suspendus sur la scène " (R., p.12), c'est le vice comique qui, pour s'imbriquer dans les personnes, " n'en conserve pas moins son existence indépendante et simple " (ibid.). Et s'opère parfois comme une instrumentalisation des personnes " de chair et d'os " par le personnage central, cette abstraction personnifiée (3) : celles-là vont être manoeuvrées " comme des pantins " par celle-ci, et ce qui fait rire tient justement à cette automatisa-tion des sujets personnels, corrélative de la personnalisation d'une valeur négative définie. L'opération transformatrice se déploiera et s'avouera comme telle par la majusculation du nom de l'abstrait axiologique choisi (avarice —> l'Avare), érigeant en sujet le manque ou l'anti-valeur éponymes de la pièce en question. On peut désigner conventionnellement le processus de personnification, qui érige le personnifié en type, par le terme de " personnalisation ". Le personnage comique est un type (R., p.113), en ce qu'il représente un caractère ou un ensemble de caractères dotés de fixité et de possible récurrence : c'est pourquoi " le Jaloux ne peut être qu'un titre de comédie " (R., p.12) référant, par le moyen d'une solidification en caractère d'un trait comportemental, à un exemplaire du type général qu'il définit. Et pour autant que la comédie " nous présente des types généraux " (R., p.114), ses personnages se constitueront exclusivement par l'opération logique d'instantiation, à savoir par passage d'une classe (ici définie en compréhension : " l'Avare ", i.e. tout humain présentant le trait d'avarice) à l'un quelconque de ses éléments, soit un élément représentatif de tous ses co-éléments. Transformation instantiatrice susceptible de se réitérer sur le nom propre actoriel - par ex. " Harpagon " - étiquetant le type, celui-ci conçu comme matière première éthique traitée en rôle actantiel d'anti-sujet (4). Mais du même coup toute individualisation des personnages est écartée, ce qu'atteste la faible fréquence des noms propres titrant les comédies. Et comme en écho au fait que les titres sont des noms génériques ( " le Misanthrope ", " l'Avare ", " le Joueur ", " le Distrain-t " ), ou des syntagmes nominaux descriptifs-caractérisants au pluriel ( " Les Femmes Savantes ", " Les Précieuses ridicules " ), les noms des personnages ne fonctionnent pas comme opérateurs d'individualisation, mais bien comme étiqueteurs des exemplaires d'une classe définie,

à savoir celle qui donne son titre et son unique " sujet " à la pièce. Soit donc cette tendance du genre comique à naturaliser les caractères, par leur constitution en types dont on " énumère et décrit les principales variétés " (R., p.126) : on comprend pourquoi le poète comique est " naturaliste " à sa manière, collectant les exemplaires pour les allouer à telle ou telle classe, comme lorsqu'après avoir " composé son personnage central ", il s'emploie à " en faire graviter d'autres tout autour qui présentent les mêmes traits généraux " (R., p.126). Il s'intéresse donc aux variétés d'une espèce caractérielle, c'est-à-dire aux éléments quelconques - et comme tels " représentatifs " - d'une classe définie : c'est pourquoi les anthroponymes ne jouent pas dans la comédie leur rôle habituel d'opérateurs de singularisation, soit au niveau du système des personnages soit à celui du titre. Un apparent fait polémique nous permettra de confirmer l'analyse : comment rendre compte en effet des cas où le titre de la comédie est constitué par un nom propre (" Tartuffe ") ? S'agit-il d'une individualisation, présumée par l'emploi de l'anthroponyme ? Point du tout, pour ce que le nom-titre se constitue aussitôt en classe définie, se lexicalise par antonomase (N propre → N commun) : " ce nom propre est bien vite entraîné, par le poids de son contenu, dans le courant des noms communs ", remarque Bergson (R., p.125), à qui n'avait pas échappé le statut de description déguisée du nom-titre, dans la comédie. Machine polémique, le texte de Molière a littéralement fabriqué (5), dès sa première mise en public (6), une nouvelle unité culturelle, nouvel outil judiciaire désormais en attente dans la langue : la tartufferie des Tartuffe(s), exemplaire remarquable des " formes élémentaires très positivement individualisées " définies naguère par A.Jolles (cf. note 5), hypostases descriptives s'érigeant en " pôles magnétiques " dans l'espace idiosyncrasique d'une époque. Disons que, dans le nom " Tartuffe " en position de titre, tout est prêt pour l'opération d'antonomase (Tartuffe → un Tartuffe) que rend possible le contenu prédicatif sous-jacent du nom propre : le nom individuel s'érige en nom typique, prêt à fonctionner comme " stéréo-type " (littéralement  $\sigma\tau\epsilon\rho\epsilon\omicron\varsigma\ \tau\acute{\upsilon}\mu\omicron\varsigma$  = marque solide), soit l'indicateur d'une espèce caractérologique. Ajoutons que ce processus central bénéficie, ce que n'a pas considéré Bergson, de deux conditions favorables, dues à l'usage titulaire d'un anthroponyme fabriqué ad hoc. En premier lieu, la quasi-vacuité sémantique du nom propre en général (7) semble faciliter la transformation typisante - sa faible signifiante dans la langue le constituant comme forme vide, cause occasionnelle d'une mani-

pulation sémantique conduite dans et par le texte, celui-ci ayant vocation de " démontrer " et construire le contenu du nom de personne titulaire, nom qu'il convertit du même coup en appellatif de l'anti-valeur dont la figuration, une fois lexicalement et encyclopédiquement stockée, conditionne la prédicabilité. En second lieu, le caractère inventé du nom propre, perceptible comme tel - sa haute improbabilité a priori induisant un effet accru d'in-signifiante (" Qui est-il ? ") -, ce statut d'artefact manifeste, donc, nous semble permettre d'opérer à la fois un décrochage de l'univers encyclopédique " réel " (sous-entendu dans les anthroponymes reconnus pour être portés par des personnages historiquement notoires ou par des proches) (8) et l'embrayage d'une isotopie nouvelle focalisée sur l'anti-valeur investie actoriellement (" Tartuffe "  $\simeq$  " l'hypocrite dévôt ", ou inversement : " l'Avare "  $\simeq$  " Harpagon ") - d'où l'individuation du type général, en ce qu'il donne à l'oeuvre même où il se " démontre " son nom singulier, par où celle-ci peut désormais faire office de référence encyclopédique pour toute subsumption d'éventuels " avares " ou " dévôts hypocrites ". En bref, on dira que " Tartuffe " vaut pour surnom de la classe des " dévôts hypocrites ", quelque chose comme un 'éponyme', au sens platonicien (Cratyle : 395 b), du tout venant de la classe en question (9). Caractères, ressemblances, types : voilà les trois aspects de l'objet de la comédie cf. R., p.125), rendant possible cette généralisation que la tragédie semble interdire. Nous disons 'un Tartuffe', remarque Bergson, " tandis que nous ne dirions pas 'une Phèdre' ou 'un Polyeucte' " (R., p.125) : résistance à l'antonomase qui marque en creux la fonction individualisante, et non plus typisante, des noms propres dans la tragédie.

Précisons l'opposition à laquelle nous avons abouti : " typisation vs individualisation ". Posons d'emblée avec Bergson que le héros tragique est " une individualité unique en son genre " (R., pp.125-126). Unique exemplaire de la classe qui se peut constituer à partir de ses traits, il se définit logiquement à la fois comme classe singulière (en laquelle il s'érige) et comme l'unique membre de cette classe, entité unique du genre unaire qu'il thématise et figure. Dira-t-on qu'il ne représente que lui-même, ce qui semble tomber sous le sens ? Non point. Cet être dont l'unicité est impliquée par la fonction d'individualisation de son nom propre, qu'on ne pourra " imiter " qu'en passant du tragique au comique ( " personne ne lui ressemble, parce qu'il ne ressemble à personne " R., p.126), qui se définit donc par son absolue singularité, cet être est en même temps

" universellement accepté, universellement tenu pour vivant " (R., p.124) : la singularité du héros tragique s'institue en universel, l'universalité est ici, comme l'aperçoit bien Bergson (R., p.125), "  dans l'effet produit ", et non pas dans la cause " (soul. par nous), comme pour la comédie, où " la généralité est dans l'oeuvre même ". Ce n'est plus la ressemblance qui transite vers le type général, c'est le plus singulier qui tend vers l'universel. Dans la comédie s'élabore une forme spéciale sur une faille ou un manque, " faute " ou " défaut " mis en scène par le texte, telles les variétés définies et étiquetées comme " Les Précieuses ridicules ", " Le Bourgeois (ridiculement) gentilhomme ", " Le Malade imaginaire " (corrélat des " Tartuffes de la médecine "). Dans la tragédie, c'est l'inimitable qui se détend jusqu'à se donner l'universalité d'un chiffre de l'insurmontable, où l'on reconnaît le Destin. " Universel concret ", certes, mais sans travail du concept, sans unité oecuménique finale comme réconciliation (la " Versöhnung " de Hegel) des opposés dans un individu construit, sans que la concrétion soit produite au terme d'une inclusion de classes et/ou d'une complexification conceptuelle : le concret singulier n'est pas au bout de l'universel développé. Dira-t-on que le personnage tragique sous-entend une universalité sans concept, s'instituant comme a priori affectif ? Ce qui est sûr, c'est que l'universalité se confond ici avec la force de frappe du " héros ", indiscernable de ce qu'il contient de puissance d'agir. Disons que sa force d'universalité possible sous-tend l'individualité tragique d'où sa valeur d'a priori affectif comme effet produit dans une configuration encyclopédique et symbolique définie (10). Si donc la ressemblance à un type provoque le comique (cf. R., p.113), et que l'on produise telle " copie simplifiée " d'un personnage tragique par antonomase (" un Hamlet ", " un Polyeucte ", " une Phèdre "), l'effet induit sera nécessairement comique : le héros est inimitable sans faire pour le moins sourire. Ce qui est comique, ce n'est pas Phèdre, ce n'est pas le nom de " Phèdre ", c'est le fait de porter son nom, c'est la ressemblance figée qu'affirme l'application " déplacée " du nom propre. Le héros tragique ne saurait avoir de double que bouffon.

Dans le cas des noms propres usités comme éponymes de tragédie ("Phèdre " : nom individuel qui fait titre), leur fonction ordinaire d'individualisation distinctive (Benveniste) ou d'identification (Strawson) (11) est conservée et privilégiée, une fois établie comme sème connotatif : le nom propre éponyme, en tant qu'individualisant, est dès lors un indicateur de genre tragique (12). Ce que la tragédie porte à l'universel, c'est

précisément l'individu dans sa singularité, celle qu'offre d'emblée le nom mythologique titulaire. Autrement dit, le personnage de la tragédie, ce ne peut être le concept d'une caractéristique érigée en définition d'un type général, et qui serait situé commodément, par symétrie avec le personnage comique, sur l'isotopie des valeurs positives, ce n'est pas un type abstrait qui se réaliserait en un certain nombre d'exemplaires : c'est ce que nous penserions d'abord comme un "individu concret", un sujet ou une substance première, au sens aristotélicien (13). Dans la perspective bergsonienne que nous reprenons pour l'essentiel à notre compte, on dira qu'il s'opère comme une incorporation du tragique (passions/vices) au personnage, de telle sorte que ces passions et ces vices semblent perdre leur statut conceptuel, ne sont plus perçus comme termes génériques (" leurs noms s'oublent, (...) leurs caractères généraux s'effacent ", R., p.12), tandis que le nom propre du personnage se lève de traits au plan connotationnel (14). La transformation principale est donc la suivante : les éléments prédicatifs de la tragédie s'agglutinent autour du personnage nommé par le titre, mais ne fonctionnent plus comme traits de contenus dénotatifs. Le nom propre du personnage principal ne comporte pas, au plan dénotatif, un sémantème qui lui ferait jouer le rôle d'une description déguisée, comme dans la comédie : il ne vaut pas pour nom typique ou caractéristique, mais pour point d'ancrage d'isotopies connotées qui, loin d'être " résumées " par lui d'emblée - en position de titre, par un lexème majuscule précédé d'un déterminant -, sont construites dans et par le travail diégétique, sur plusieurs dimensions interférentes. " Hamlet " et " Phèdre " sont, avant même de se distinguer comme " fictifs ", des individus, non pas des exemplaires d'un type. Disons qu'à un premier niveau, le nom de Phèdre fonctionne comme désignateur d'un individu en tant que tel, dans sa différence pure, dite sans être décrite. En-deça de son pouvoir de polarisation et de cristallisation, le nom actoriel " réussi ", produit et pierre de touche de la " réussite " de l'oeuvre, ce nom est inducteur d'un effet d'existence effective de son désigné présomptif, sur quoi s'étaye l'individualité de celui-ci. Et c'est là que nous corrigerons Bergson, qui ne distingue pas le concept de " l'unique membre d'une classe qu'il représente " (15) d'avec celui de " l'individu " : le premier n'est que l'infima species, produit et seuil inférieur d'une division de concept, le second est irréductible au calcul des classes, il n'est pas extension minimale, mais existence tout d'abord rencontrée. C'est cet effet d'individualité que la tragédie institue comme " universel concret " et ce, répétons-le,

d'une manière non prédicative, ce qu'illustre massivement la définition " classique " de l'individuel comme ineffable, de l'existant unique comme extra-épistémique. Ce qu'il s'ensuit de l'acte illocutoire/perlocutoire, propre au texte tragique " heureux ", d'institution individualisante, c'est une impossibilisation de l'antonomase (16) : il n'y a pas de concept tel qu'" hamletiser " définissant " la classe des x qui hamletisent ". C'est pourquoi nous posons " un Hamlet " comme expression mal formée (dans la composante sémantico-historique), la tragédie titrée " Hamlet " ne construisant aucunement un concept générique (" le Hamlet "), pensable comme classe distributive. En dehors donc des quelques précisions et reformulations qu'elle nécessitait à notre sens, la distinction posée par Bergson nous est apparue fondamentale et heuristique. Une question essentielle, néanmoins demeure, concernant l'interprétation des individualités et des types textuellement construits. Contentons-nous, pour conclure cet examen critique, de formuler dans ses grandes lignes le problème qui touche les seuls " individus tragiques " au sens large, en suggérant un début d'élu- cidation. Ces individus, inassimilables aux espèces dernières, éléments uniques ou classes singulaires, ces individus ne peuvent-ils que demeurer des objets de rencontre, des entités extra-épistémiques, littéralement pris dans leur prétendue ineffabilité sur laquelle la logique aristotéli- cienne - n'étant pas la seule dans ce cas - trouvait sa limite interne ? Il nous faudrait une logique qui n'expulse plus l'individuel hors du do- maine cognitif, à titre de donné pur, lorsqu'elle ne le réduit pas pure- ment et simplement à l'*infima species*. Plus précisément, il s'agit pour nous de faire place à ces paquets de traits descriptifs conditionnant l'apparition de ces " formes personnelles " qui, voyez Ulysse, Oedipe, l'Anté-Christ, Phèdre, Faust ou Barbe Bleue, ne se confondent pas avec des types paradigmatiques comme Don Quichotte ou Tartuffe - la frontière entre les deux étant parfois subtile, puisque 'un Oedipe' et 'un Faust' coexistent avec '(le nommé) Tartuffe', triste individu, comme on sait... Quoiqu'il en soit, étant donné ces individus fictionnels, entités que certains fabriquent et déposent dans le savoir encyclopédique, la question est de leur conférer un mode d'existence théorique, autrement dit de don- ner aux figures textuelles de l'individuel un statut qui ne soit ni aristo- télécien, ni frégeén - ni d'ineffabilité ni de simple objet référentiel. Penser dès lors ces formes douées d'individuation comme des classes méréo- logiques au sens de Lesniewski, classes-objets fonctionnant dans le pré- construit culturel (17), c'est peut-être là le départ de l'approche recherchée.

Si, pour choisir un exemple-limite, " Tartuffe " est interprété comme personnage tragique, son être-individuel sera identique à la classe collective t, représentable comme suit :

$$t = \left[ \begin{array}{l} \text{la pièce de Molière, le dénommé Tartuffe, le type du faux} \\ \text{dévôt, l'hypocrisie religieuse personnifiée, la dénonciation} \\ \text{du formalisme intéressé, le faux héros comique, ...} \end{array} \right]$$

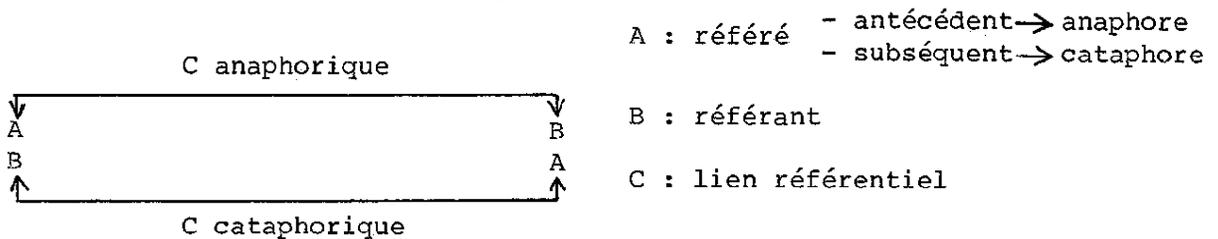
La difficulté que révèle l'exemple donné est celle d'une différenciation nette des aspects respectivement " typique " et " individuel " en syncrétisme dans le même acteur. L'intérêt théorique majeur du concept de classe méréologique, c'est qu'il permet d'étiqueter une totalité de traits, aux statut et fonctionnement réels en son ordre (cognitif/fantasmatique), et non pas seulement quelques éléments en nombre fixe, dans un ciel formel, comme la classe dite distributive (18). Nous savons donc au moins ce que les individus fictionnels ne sont pas : ni des termes singuliers dépourvus de structure logique interne, " noms propres simples " (Quine) (19) dénotant leurs référents sans les décrire (" Tom ", " Pierre "), ni des descriptions définies, individualisant leur référent par l'assignation d'un prédicat caractéristique (" Le Roi-Soleil ", " L'Empereur des Français ").

NOTES

1. Pour une problématisation, dans le cadre structuraliste, de la catégorie de nom propre, cf. le texte qui suit (" Problèmes d'une théorie du nom propre ").

2. Sur le concept d'anaphore : cf. Tesnières, 1969, pp.85-91.

Pour une application à l'analyse textuelle du concept : cf. M.Maillard, 1972. On représentera la distribution anaphore/cataphore, selon que le référent est antécédent ou subséquent, comme suit :



Selon ce schématisme, le " titre " sera défini comme :

(i) référant cataphorique : son référent étant le texte titré comme totalité subséquente d'énoncés.

- (ii) cataphorique supra-segmental : l'extension du référé débordant la dimension du segment.
- (iii) cataphorique méta-narratif : si l'on vise l'extension de C, on note qu'il jette un pont entre B - titre et A - totalité du " récit ".
3. Pour une approche sémiotique du concept de " personnification ", cf. la mise au point de P.Valesio, 1969.
  4. Nous employons le concept d' " instantiation " (passage de la classe à l'élément) par opposition avec celui d' " individualisation " (passage de la classe à l'individu). Pour une justification de cette distinction, cf. J.-Cl.Pariante, 1973, 53 sqq. Le rôle actantiel d' " anti-sujet " est à entendre selon la présentation donnée par A.J.Greimas, 1973, 163 sqq.
  5. Sur la fabrication textuelle de formes individuées : cf. A.Jolles, 1972, pp.23, 206.
  6. Cf. le " Premier Placet présenté au Roi sur la comédie du Tartuffe " d'août/septembre 1664, avant la première représentation intégrale de la pièce (29 Nov. 1664) : " Les tartuffes, sous main, ont eu l'adresse de trouver grâce auprès de Votre Majesté,... ". Le Second Placet réitère l'emploi du nom désormais commun de " tartuffe ".
  7. Si le nom propre est un asémantème (G.Guillaume), ce n'est pas en ce qu'il serait vide de tout trait sémique (il possède des sèmes génériques et connotatifs), mais pour ce qu'il est dénué de contenu nucléaire (Greimas). Disons que son sémantème, dans la terminologie de B. Pottier, 1974, 71-73, " dénote directement le référent ".  
Sur la théorie du rapport inverse de la signifiante et de l'improbabilité d'un terme, appliqué au " nom propre " : cf. Pariante, 1973, 81-83.
  8. Sur les usages connotatifs différentiels des noms historiques, des noms-types et des noms propres " ordinaires " : cf. I.Watt, 1973, 528-529.
  9. Cf. G.Genette : " l'éponymie du nom ", 1972, où est définie la valeur de " surnom " (" l'éponyme ") de l'ὄνομα chez Platon comme accord de sa désignation et de sa signification, soit l'unité des fonctions respectivement déictique et apodéictique du nom (propre). On comprend que la valeur éponymique de " Tartuffe " ne peut lui venir que de son élaboration dans le texte, comme acte poétique globalement " heureux " (au sens d'Austin, 1970, Conférences I et II). Ce qui produit la valeur appellative de " Tartuffe ".
  10. Barrès définissait des " types " dotés d'une non-existence et d'une puissance d'agir sur l'humanité, ombres efficaces : " peut-être le soldat, le prêtre n'existent-ils pas tels que nous les concevons. Qu'importe ! Nous sommes entourés d'ombres. Falstaff, Hamlet, le roi Lear n'ont pas existé ; ils agissent sur l'humanité. Ce sont des types. " (Mes cahiers, t.II, Paris, Plon, 1930, p.161).  
Sur la distinction des trois dispositifs cognitifs respectivement nommés : " sémantique/encyclopédique/symbolique ", cf. Dan Sperber, 1974, 97-125 ; 1975, 389-390. Disons qu'ils divisent le champ épistémique en savoirs régionaux et hiérarchisés, respectivement : savoir linguistique/savoir sur le monde/savoir sur l'encyclopédie.

11. Nous reprenons le concept de " référence identifiante à un particulier ", défini par Strawson, 1959, p.16. Sur l'application de ce concept au problème du nom propre : op. cité, pp.20, 29, 58, 181, 190-92 particulièrement.  
E.Benveniste, dans son article sur "l'antonyme et le pronom en français moderne " (1965, in Benv., 1974, pp.199-201), propose la construction d'une classe élargie du " nom propre ", celui-ci étant sub-catégorisé en nom propre instantané sui-référentiel (pronom autonome) et nom propre permanent référant à un individu dans la société (anthroponyme).
12. Sur cette fonction taxinomique, au plan connotationnel, des noms de personnes dans les textes de fictions : cf. Hamon, 1973, pp.425-426, 434. L'auteur montre en particulier comment un anthroponyme en position de titre de roman fonctionne comme indicateur de genre " réaliste " (par ex. Moll Flanders, Thérèse Raquin, Madame Bovary).
13. L'individu est chez Aristote le singulier (de subjecto non dicitur) qui est concret (non inest subjecto) : soit la substance-sujet. Sur la substantia prima définie comme " individu ", n'étant dite d'aucun sujet/ n'étant dans aucun sujet : cf. Vuillemin, 1971, pp.11-16, qui commente et systématise les textes aristotéliens principaux. On notera que le premier Russell reprenait sans refonte théorique ce concept de la substance individuelle, définissant en 1919 (1970, pp.172-173) les termes qui " ne peuvent apparaître dans une proposition qu'en tant que sujets ".
14. Dénotation/connotation dans l'acception hjelmsléviennne. cf. Hjelmslev, 1968, pp.155-161 ; Greimas, 1970, pp.93-102, où la non-isomorphie du langage connotatif au langage dénotatif est particulièrement explicitée.
15. Sur la distinction sémantique des " noms propres " et des " noms singuliers " : cf. E.Buyssens : " Les noms singuliers ", Cahiers Ferdinand de Saussure, 28, 1973, pp.25-34. La sous-classe la moins équivoque des " noms singuliers " est celle des désignations astronomiques populaires (" la Terre ", " la Lune ", " la voie lactée "...). Mais Buyssens use malencontreusement du concept d' " individu " dans le définiens du " nom singulier " : " désigne un individu unique en son genre " (art. cité, p.30). Cette source de confusion n'empêche pas l'analyse différentielle conduite par l'auteur d'être pertinente et féconde. Elle permet notamment d'éviter les apories grévant les meilleures analyses en théorie onomastique, comme celle de Gardiner (1954), ou de Sørensen (1963).
16. Sur le problème d'une typologie des modes de formation lexématique, on lira avec intérêt la synthèse proposée par E.Coseriu : " Les structures lexématiques ", 1968, pp.13-15. Le procès que cet auteur appelle " développement ", nous tendrions à le sous-catégoriser, selon une distinction avancée par Bally (et que M.Coseriu récuse), en dérivation grammaticale (" héroïne racinienne " = " héroïne de Racine ") et dérivation sémantique (" héroïne racinienne " = " héroïne semblable aux héroïnes de Racine "). On remarquera que la distinction précédente recouvre l'opposition logique sous-jacente entre les relations suivantes :

(i) appartenir à la classe X [ " la classe des héroïnes dans l'oeuvre de Racine " ],

(ii) appartenir à la classe Y dont les éléments sont semblables à ceux de la classe X { " la classe des femmes qui ressemblent aux héroïnes de Racine " }

En dehors du fait que la classe X est fermée alors que la classe Y est relativement ouverte, on relèvera certes une " déconcentration " de la signification, lorsque l'on passe de la relation (i) à la relation (ii), du fait de la " valeur élargie " prise par la classe Y par rapport à la base du développement. Mais cet élargissement n'implique pas l'assimilation logique de (i) et (ii) : dans le premier cas, on définit une classe d'appartenance ; dans le second, une classe d'homo-appartenance.

17. La suggestion nous a été fournie par certaines recherches de J.-B. Grize sur l'argumentation et la logique naturelle. Cf. Grize, 1974-75, 3-4 ; 1976, 97-98. Pour une présentation du concept de " classe méréologique ", cf. Grize, 1973, 86 sqq ; Luschei, 1962, 149 sqq.
18. Sur la distinction de la classe collective et de la distributive, cf. Grize, 1973, *ibid.*, ainsi que Luschei, 1962, *ibid.*
19. Cf. Quine, 1972, 185.
20. Description impliquant le savoir " encyclopédique " dans leur signification, la première nécessitant en outre une interprétation de niveau " symbolique ".